

**DOCUMENTS CONSTITUANT LE DOSSIER ADMINISTRATIF**

**Nous fournir :**

* Une ordonnance récente prescrivant un antipyrétique et sa posologie en cas de fièvre ou douleur, ainsi qu’une pommade et/ou éosine aqueuse en cas d’érythème fessier.
* Le carnet de santé pour la visite médicale
* La copie intégrale de l’acte de naissance de l'enfant avec toutes mentions marginales, justifiant l'établissement du lien de parenté et de l'autorité parentale.
* Une attestation d'assurance "responsabilité civile"

**Nous retourner l’imprimé :**

* Des autorisations pour les soins et transports d’urgence, pour des tiers majeurs qui pourraient venir chercher l'enfant, l'engagement signé par les parents de se conformer au règlement de fonctionnement et l’autorisation d’utiliser le numéro CAF sur Mon Compte Partenaire.
* D'autorisation pour les prises de vues

 **La photocopie :**

* Du livret de famille
* D’un justificatif de domicile de moins de 2 mois
* D’un justificatif de l'organisme versant les prestations familiales (n°allocataire CAF, MSA...)
* De l’avis d'imposition sur les ressources N-2 pour les familles non allocataires Caf et les familles allocataires Caf non bénéficiaires de prestations soumises à condition de ressources
* De tout acte de justice ayant une incidence sur l'exercice du droit de garde ou l’autorité parentale avec acte d’acquiescement ou certificat de non appel de chaque parent
* N° sécurité sociale sous lequel l'enfant est pris en charge